



AVIS DE CONSULTATION

Annonce n : 14

Objet du marché : Elaboration d'une charte signalétique pour le territoire du Parc naturel régional de Camargue

Nature de marché : prestations de services

Lieu d'exécution : Parc naturel régional de Camargue (PNRC)

Lieu de livraison : Parc naturel régional de Camargue – Mas du Pont de Rousty – 13 200 Arles

Caractéristiques principales :

Définir un cadre de référence pour les acteurs du territoire, en cohérence avec les enjeux de préservation d'un espace à forte valeur paysagère, la nécessité d'information publicitaire pour les acteurs économiques et la réglementation nationale ou locale en matière de signalisation. L'élaboration de la charte signalétique s'appuiera sur la concertation et une forte mobilisation des acteurs locaux et des partenaires concernés, à partir de la démarche suivante :

- audit de la signalisation existante et définition d'une identité visuelle à partir des attentes et des besoins exprimés,
- analyse des contraintes techniques (dimensions, supports, sites d'implantation...) et réglementaires en matière de signalisation (législation, règlement local de publicité, arrêtés municipaux, plan de déplacements du Parc...),
- échantillonnage des matériaux et définition du principe de construction de la ligne signalétique et de ses déclinaisons,
- réalisation de documents de préconisations en matière de signalisation (document de sensibilisation, dépliants thématiques et cahier technique d'utilisation de la charte signalétique).

Cahier des charges : voir document joint au présent avis de consultation

Montant : l'enveloppe budgétaire prévue est comprise entre 55 000 et 60 000 euro TTC.

Justifications à produire quant aux qualités et capacité du candidat :

- la démarche d'intervention proposée et le nom du chef de projet
- le montant de l'intervention détaillé par phase et les conditions de paiement,
- le planning prévisionnel des différentes phases d'intervention, et la durée de la mission
- une liste de références similaires à la prestation demandée (et/ou expérience)
- une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il a satisfait aux obligations sociales et fiscales ; le candidat retenu devra fournir dans un délai de 10 jours les attestations sociales et fiscales (article L324-14 du code du travail)
- un RIB

Critères d'attribution : voir cahier des charges

Type de procédure : procédure adaptée

Date limite de réception des offres : le vendredi 31 mars 2006

Renseignements complémentaires : Dominique VERGNAUD – chef de projet tourisme – tel : 04.90.97.86.32 – tourisme@parc-camargue.fr

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

Les plis contenant tous les renseignements demandés ci-dessus doivent porter la mention suivante en haut à gauche : « Elaboration d'une charte signalétique pour le Parc naturel régional de Camargue ».

Et doivent être envoyés à l'adresse suivante : Monsieur le Président - Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue - Mas du Pont de Rousty - 13200 ARLES

Date d'envoi du présent avis à la consultation : le 28 février 2006